



**CHECK AGAINST DELIVERY  
SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS**

**STATEMENT BY  
AMBASSADOR JOHN MCNEE  
PERMANENT REPRESENTATIVE OF CANADA  
TO THE UNITED NATIONS**

**TO THE UNITED NATIONS SECURITY COUNCIL OPEN DEBATE  
ON WOMEN, PEACE AND SECURITY**

**NEW YORK, 26 OCTOBER 2006**

---

**DÉCLARATION DE  
L'AMBASSADEUR JOHN MCNEE  
REPRÉSENTANT PERMANENT DU CANADA  
AUPRÈS DES NATIONS UNIES**

**LORS DU DÉBAT PUBLIC DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES  
SUR  
LES FEMMES, LA PAIX ET LA SÉCURITÉ**

**NEW YORK, LE 26 OCTOBER 2006**

Mr. President,

On behalf of the Government of Canada, I would like to thank Japan for convening this open debate. I also thank today's speakers for demonstrating how important our continued commitment is in moving the women, peace and security agenda forward.

Canada fully endorses the statement made by Slovenia on behalf on the Human Security Network. Please allow me to elaborate a few points.

As we mark the 6th anniversary of the adoption of Council Resolution 1325, and welcome the Secretary-General's In-depth Study on Violence against Women, Canada calls on the Security Council and the Peacebuilding Commission to intensify efforts to address all acts of gender-based violence against women and girls and to eliminate impunity for such violence so that women can play a meaningful role in the reconstruction of their communities, and benefit from peace dividends. In this respect we have seen some positive steps forward. In April of this year the Council passed resolution 1674 on the protection of civilians. This resolution includes strong provisions for prioritizing civilian protection as part of peace support operations and in addressing sexual and gender-based violence.

Mr. President,

As with many issues that come before the Security Council for action, the women, peace and security agenda is not an abstract political concept. In Burundi, we have witnessed the positive impact of women's participation in peace negotiations. In Afghanistan, we have witnessed the strength and commitment of women who fought to enshrine equal rights in their constitution. In post-genocide Rwanda, women have captured a record number of seats in the elected assembly. These gains need to be protected and built upon to ensure their long-lasting positive effects.

The Security Council is aware, as is the wider international community, that effective and sustainable peace, justice and security will not be achieved if we do not consider all their related activities through a gender lens. In order for peace consolidation to effectively integrate gender equality and women's rights, we need to focus both on increased direct participation of women in peace processes as well as on institutional reform that is gender-aware. Without this two-pronged approach, peace consolidation will not be realized.

Canada co-hosted a panel discussion with UNIFEM last week to discuss women's priorities in peace consolidation, especially in the areas of gender justice, security sector reform and good governance, and to discuss the critical nature of operationalizing Resolution 1325 into its work. Canada warmly welcomes the recent appointment of Carolyn McAskie as Assistant Secretary-General for Peacebuilding Support and would like to thank her for participating in this panel discussion.

Mr. President,

The Security Council's direct role in ensuring that women participate in all levels of peace consolidation and that gender equality is integrated throughout all peace and security activities is now well-established. The Peacebuilding Commission also shares this responsibility and has recently reaffirmed, at its first country-specific meetings on Burundi and Sierra Leone, the centrality of Resolution 1325 to its work.

Canada welcomes the Security Council's pledge, and that of the Peacebuilding Commission and the wider international community, to take steps to promote gender equality and support the empowerment of women. However, as noted by the Secretary-General in his current report to the Council on women, peace and security, Canada is also aware that attention to gender equality has not been systematically integrated. In this regard, Canada would like to stress the increasing need for effective monitoring systems, including systematic sex-disaggregated data collection, and more concrete accountability and reporting mechanisms in all areas related to Resolution 1325. In addition, it is important that we build an effective international capacity to prevent and respond to situations where civilians, and particularly women, are at high risk. Canada will continue to monitor the implementation by the Council of its commitments, including in country specific contexts, and to support work that enhances Council and wider international efforts in this area. This includes ensuring that gender equality concerns are integrated into Council resolutions establishing or extending peacekeeping missions and terms of reference for Council mission trips and mission reports.

In addition, Canada urges the Peacebuilding Commission to develop modalities to ensure the active participation of civil society and representatives of women's organizations in all areas of its work and to ensure that women's groups actively contribute to peacebuilding and long-term development strategies from the outset. Canada also calls on the Peacebuilding Commission to adopt an internal policy on gender mainstreaming in its structure and operations. This should include integrating a gender-based analysis in its arrangements for the management, disbursement and use of the new Peacebuilding Fund. Additionally, Canada believes strongly that the Peacebuilding Support Office would benefit from a permanent gender advisor position at the senior management level.

Mr. President,

The key to the Council's success in establishing long term sustainable peace and security cannot and will not exist if we undervalue the contribution that women can, and must, make to their future and to the future of their nations.

Monsieur le Président,

Au nom du gouvernement du Canada, j'aimerais tout d'abord remercier le Japon d'avoir convoqué ce débat public. Ces remerciements s'étendent aussi aux conférenciers d'aujourd'hui, pour avoir montré l'importance de notre engagement continu à l'égard de la promotion du programme des femmes, de la paix et de la sécurité.

Le Canada appuie sans réserve la déclaration faite par la Slovénie au nom du Réseau de la sécurité humaine. Permettez-moi d'en développer ici quelques points.

À l'heure où nous célébrons le sixième anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 du Conseil et où nous recevons favorablement l'étude approfondie du Secrétaire général sur la violence envers les femmes, le Canada exhorte le Conseil de sécurité et la Commission de consolidation de la paix à intensifier leurs efforts pour s'attaquer à tous les actes de violence sexospécifique contre les femmes et les filles, et éliminer l'impunité pour de tels actes de violence, afin que les femmes puissent jouer un rôle important dans la reconstruction de leurs communautés et profiter des retombées de la paix. Nous avons constaté, à cet égard, quelques mesures positives. En avril de cette année, le Conseil a adopté la résolution 1674 sur la protection des civils. Cette résolution contient de fermes dispositions visant à accorder un degré de priorité élevé à la protection des civils dans le cadre des opérations de soutien de la paix et à aborder la violence sexuelle et sexospécifique.

Monsieur le Président,

Comme pour de nombreuses questions présentées au Conseil de sécurité aux fins d'intervention, le programme des femmes, de la paix et de la sécurité n'est pas une idée politique abstraite. Nous avons été témoins, au Burundi, des incidences positives de la participation des femmes aux négociations de paix. Nous avons également été témoins, en Afghanistan, de la force et de l'engagement des femmes qui ont lutté pour faire intégrer l'égalité des droits dans leur Constitution. Dans la période qui a suivi le génocide au Rwanda, les femmes ont remporté un nombre record de sièges à l'assemblée élue. Il faut protéger ces acquis et y prendre appui pour assurer la durabilité de leurs incidences positives.

Le Conseil de sécurité, tout comme la communauté internationale plus large, sait que nous ne parviendrons pas à instaurer une paix, une justice et une sécurité efficaces et durables si nous n'examinons pas toutes leurs activités à travers le prisme de la problématique hommes-femmes. Pour que la consolidation de la paix intègre efficacement l'égalité des sexes et les droits des femmes, nous devons axer parallèlement nos efforts sur une participation directe accrue des femmes aux processus de paix et sur une réforme institutionnelle sensible à la problématique hommes-femmes. Sans cette approche sur deux fronts, la consolidation de la paix ne se concrétisera pas.

La semaine dernière, le Canada a été, conjointement avec l'UNIFEM, l'hôte d'une table ronde pour discuter des priorités des femmes dans le domaine de la consolidation de la paix et, notamment, dans les domaines de la justice sensible à la spécificité des sexes, de la réforme du secteur de la sécurité, et de la bonne gouvernance, et également pour examiner l'importance de mettre en oeuvre la résolution 1325 dans ses travaux. Le Canada se réjouit de la récente nomination de Carolyn McAskie comme Sous-Secrétaire générale pour l'appui à la consolidation de la paix, et j'aimerais la remercier pour sa participation à cette table ronde.

Monsieur le Président,

Le rôle direct du Conseil de sécurité, pour faire en sorte que les femmes participent à tous les niveaux de la consolidation de la paix et que l'égalité des sexes soit intégrée dans toutes les activités en matière de paix et de sécurité, est maintenant bien établi. La Commission de consolidation de la paix partage aussi cette responsabilité et a récemment réaffirmé, lors de ses premières réunions par pays sur le Burundi et la Sierra Leone, le rôle central de la résolution 1325 pour ses travaux.

Le Canada accueille avec satisfaction la promesse du Conseil de sécurité, ainsi que celle de la Commission de consolidation de la paix et de la communauté internationale plus large, de prendre des mesures pour promouvoir l'égalité entre les sexes et soutenir l'habilitation des femmes. Cependant, comme l'a souligné le Secrétaire général dans son rapport actuel au Conseil sur les femmes, la paix et la sécurité, le Canada sait aussi que l'attention à l'égard de l'égalité des sexes n'est pas encore systématiquement intégrée. Il souhaiterait, à ce propos, insister sur la nécessité croissante de systèmes de contrôle efficaces, notamment d'une collecte de données systématique ventilée par sexe, et de mécanismes de responsabilisation et de présentation de rapports plus concrets dans tous les domaines liés à la résolution 1325. Il importe, par ailleurs, que nous créions une capacité internationale efficace de prévenir les situations où les civils (et plus particulièrement les femmes) sont exposés à un danger élevé, et d'y faire face. Le Canada continuera de surveiller la mise en oeuvre de ses engagements par le Conseil, surtout dans des contextes propres à des pays donnés, et d'appuyer les travaux qui renforcent le Conseil et les efforts internationaux plus larges dans ce secteur. Cela consiste à s'assurer que les préoccupations en matière d'égalité entre les sexes sont intégrées dans les résolutions du Conseil qui établissent ou prolongent les missions de maintien de la paix et dans les modalités relatives aux voyages de mission et aux rapports de mission pour le Conseil.

En outre, le Canada incite la Commission de consolidation de la paix à élaborer des manières d'assurer la participation active de la société civile et d'organisations féminines représentatives à toute la gamme de ses travaux, et à veiller à ce que, dès le début, des groupes féminins contribuent activement à la consolidation de la paix et aux stratégies de développement à long terme. Le Canada invite aussi la Commission de consolidation de la paix à adopter une politique interne sur l'intégration de la problématique hommes-femmes dans sa structure et ses opérations.

Cela pourrait comprendre l'intégration d'une analyse comparative entre les sexes dans ses dispositions concernant la gestion, le décaissement et l'utilisation du nouveau Fonds de consolidation de la paix. De plus, le Canada pense fermement que le Bureau d'appui pour la consolidation de la paix pourrait tirer avantage d'un poste de conseiller permanent en problématique hommes-femmes au niveau de cadre supérieur.

Monsieur le Président,

La clé de la réussite du Conseil dans l'instauration d'une paix et d'une sécurité durables à long terme ne peut exister et ne se concrétisera pas si nous sous-évaluons la contribution que les femmes peuvent et doivent apporter à leur avenir et à celui de leurs pays respectifs.